

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative à la gestion des arbres bordant les voiries.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Dans de très nombreuses rues, dont la rue Jean-Baptiste-François Denys, l'avenue Charles De Tollenaere, l'avenue Marius Renard, la rue Chopin et la rue de la Vigne, des arbres de voirie ont été soit retirés, soit coupés à mi-tronc mais jamais remplacés et ce depuis plusieurs années. Les miroirs d'arbres se voient envahis par des buissons, du lierre, des crasses.

Dans le même thème, je songe aux habitants de nombreuses rues de Cureghem, dont la rue Raphaël, où des arbres non-adaptés ont été plantés, plongeant ainsi les riverains dans l'obscurité en plein jour et les forçant à allumer leurs éclairages.

Des habitants se voient contraints d'interpeller à plusieurs reprises, d'envoyer des e-mails pour tenter d'obtenir des explications sur des élagages qui se font attendre. De promesses non-tenues en explications confuses, le temps passe et rien ne bouge.

Le service « Espaces verts » n'est pas à même de fournir les plannings d'élagage pour effectuer un suivi.

Mes questions sont les suivantes :

Quand les arbres non-adaptés vont-ils être remplacés ?

Quand les élagages qui n'ont pas été effectués depuis des années vont-ils l'être ?

Quand allez-vous remplacer les arbres coupés ci et là un peu partout dans chaque rue ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Je confirme notre volonté de remplacer « au plus vite » les arbres non-adaptés. Mais nous devons évidemment le faire correctement, via une demande de permis. Cette procédure a été initiée, et est assez conséquente. Cela prendra malheureusement encore un certain temps avant que les arbres non-adaptés mais en bon état puissent être remplacés.

Toute une série de travaux d'élagage a déjà été planifiée à Cureghem. Une attention particulière est accordée à la taille des gleditsias et érables qui constituent la partie de notre patrimoine arboricole à Cureghem qui pousse le plus rapidement et produit de nombreux rejets qui se développent le long des façades. Nous avons aussi la

possibilité de faire appel à un prestataire externe pour cela, en complément à ce que les agents communaux réalisent.

Les arbres dans toutes les voiries mentionnées seront remplacés par des nouveaux arbres, c'est-à-dire les souches dans les rues Jean-Baptiste-François Denys (savonniers), avenue Charles De Tollenaere (poiriers), avenue Marius Renard (chênes), rue Chopin (robiniers), et rue de la Vigne (cerisiers). Les travaux de dessouchage seront entamés prochainement. La plantation des nouveaux arbres est prévue dans le cours du mois de mars et d'avril 2024. Une troisième partie sera également plantée en automne de cette année. Au total, ce seront 233 nouveaux arbres qui seront plantés en 2024.

F. CARLIER déplore les délais anormalement longs pour effectuer des travaux normaux et qui devraient être réguliers. Est-ce quelque chose d'exceptionnel. Les arbres n'ont plus été coupés depuis 4 ans et, comme par hasard, dans 2 mois ils le seront. Elle se dit curieuse de voir cela.